

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2012**

**Délibération**  
n° 2012.12.304

**Pôle Mécanique à  
L'Isle d'Espagnac :  
cession de voirie à  
l'Association  
Syndicale Libre (ASL)**

**LE TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2012**

**Secrétaire de séance** : Patrick BOUTON

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Redwan LOUHMADI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

**Ont donné pouvoir** :

Michel GERMANEAU à Brigitte BAPTISTE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Françoise COUTANT à Yves BRION, Catherine DEBOEVERE à Robert JABOUILLE, Gérard DESAPHY à Françoise LAMANT, Janine GUINANDIE à Rachid RAHMANI, Madeleine LABIE à Redwan LOUHMADI, Joël LACHAUD à Catherine PEREZ, Bertrand MAGNANON à Jean-Claude BEAUCHAUD, Jacques NOBLE à Jacques DUBREUIL, Laurent PESLERBE à Véronique MAUSSET, Frédéric SARDIN à Dominique LASNIER

**Excusé(s) représenté(s)** :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Cyrille NICOLAS par Henri GARCIA

**Excusé(s)** :

Nadine GUILLET, Gilles VIGIER

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.12.304**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -  
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**POLE MECANIQUE A L'ISLE D'ESPAGNAC : CESSION DE VOIRIE A L'ASSOCIATION  
SYNDICALE LIBRE (ASL)**

Par délibération n°210 du 18 octobre 2012, le conseil communautaire a approuvé la mise en place d'un système de gestion du Pôle Mécanique de la ZI n°3 par le biais d'une Association Syndicale Libre (ASL), qui sera propriétaire et gestionnaire des espaces communs. Ainsi, le GrandAngoulême a accepté de concourir à la création de l'ASL et de désigner un représentant pour siéger aux instances décisionnaires.

Le GrandAngoulême doit à présent et comme convenu céder les espaces communs à l'association.

Ils sont composés des parcelles suivantes :

- section AB n°240 pour 49 m<sup>2</sup>,
- n°241 pour 56 m<sup>2</sup>,
- n°243 pour 392 m<sup>2</sup>,
- n°255 pour 11 856 m<sup>2</sup>.

La vente de ces espaces pourrait se faire sur la base d'un prix forfaitaire fixé à 100 € sachant qu'ils n'ont pas de valorisation comptable. Les parcelles ont été acquises initialement dans le cadre de la mise en place du Pôle Mécanique. La valeur de ce bien a été affecté en totalité aux bâtiments ainsi qu'à deux terrains à bâtir. Les parties communes n'ont pas fait l'objet d'une valorisation dans l'actif du GrandAngoulême. Cette recette sera donc constatée en produit exceptionnel.

Vu l'avis du service France Domaine,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 21 novembre 2012,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la cession des espaces communs du Pôle Mécanique, pour un montant de 100 €, à l'Association Syndicale Libre (ASL).

**D'INSCRIRE** la recette à l'article 778 - Budget Annexe Développement Economique.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**19 décembre 2012**

**Affiché le :**

**19 décembre 2012**